

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

http://www.economie.gouv.fr

Discours de Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'Economie et des Finances Présentation du projet de loi de finances pour 2013 à l'Assemblée nationale - Le Mardi 16 Octobre 2012 à 16h15 -

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président de la Commission des finances,

Monsieur le Rapporteur général,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Une croissance plus forte, plus équilibrée et plus solidaire – voilà ce à quoi le Gouvernement travaille, voilà le cadre dans lequel s'inscrivent les textes financiers que nous discutons aujourd'hui, le projet de loi de finances pour 2013 et le projet de loi de programmation des finances publiques.

Il existe une voie pour à la fois résorber la dette, réduire les inégalités, et relancer la croissance et l'emploi. Cette voie est étroite et singulière : c'est celle qu'a définie François Hollande pendant la campagne présidentielle, c'est celle que les Français ont appelé de leurs vœux. Rien ne nous en détournera. Je veux la tracer, l'expliquer devant vous aujourd'hui.

Je reviens de Tokyo, où j'ai participé aux Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale. J'y ai défendu avec force la politique économique de la France, toute entière tournée vers un même but, renouer avec la croissance et l'emploi. Et j'ai été frappé et conforté par la prise de conscience des impasses auxquelles l'austérité généralisée mènerait l'économie mondiale. Vous le savez, nous avons alerté nos partenaires sur ce sujet dès notre arrivée aux responsabilités, en mai dernier. Nous avons été entendus et aujourd'hui, en Europe et dans le monde, le rejet de l'austérité comme seul horizon politique et économique s'est Seul le prononcé fait foi 1





imposé. Dans la période de turbulences que nous traversons, il faut, tous ensemble, garder le regard fixé sur cet objectif, sans se laisser distraire par les bruits de fond : c'est le mandat que les Français nous ont donné.

Renouer avec la croissance, donc, mais pas avec n'importe quelle croissance. Nous voulons une croissance plus solidaire – c'est-à-dire une croissance qui s'accompagne d'une réduction des inégalités, d'une réduction du chômage, et non pas une croissance qui détruit des emplois et qui ne bénéficie qu'à quelques-uns. Et nous voulons une croissance plus équilibrée – c'est-à-dire, une croissance durable, respectueuse de nos ressources, qui ne serait pas tirée par l'endettement mais par le dynamisme, la compétitivité de nos acteurs économiques, et qui ne laisserait pas aux générations futures la facture de l'ajustement.

L'inversion de la courbe du chômage d'ici un an, la réduction de la part de la dette dans la richesse nationale dès 2014, le retour à l'équilibre des finances publiques et du solde extérieur hors énergie d'ici la fin du quinquennat : voici les grands objectifs de politique économique que le gouvernement s'est fixé, les grandes étapes du redressement.

Aujourd'hui, nous en sommes encore loin :

- **d'abord parce que la France n'est pas une monade isolée :** la situation internationale, et en particulier européenne, conditionne celle de notre pays j'y reviendrai dans une minute.
- mais surtout, parce que nous payons le prix des fragilités structurelles et de déséquilibres persistants dans l'économie française, qui n'ont pas été traités sérieusement depuis dix ans, et sur lesquels la crise actuelle joue comme un révélateur. Je pense d'abord et avant tout au chômage, qui atteint désormais 10% de la population active ; je pense au creusement des inégalités aux deux extrêmes de l'échelle des revenus ; je pense à notre déficit commercial et de compétitivité, qui explique le fort recul de nos parts de marché à l'exportation depuis 10 ans. Je pense enfin à la dérive financière du pays : 1 700 Mds € de dette l'an dernier, soit 86% du PIB ; 600 Mds € de dette supplémentaire accumulée sous le quinquennat précédent ; plus de 50 Mds € d'intérêts à servir chaque année. Nous produisons moins qu'en 2007, et la France vient d'enregistrer trois trimestres consécutifs de croissance nulle. Telle est la réalité : il ne s'agit pas là

Seul le prononcé fait foi





d'une référence sempiternelle à l'« héritage », mais tout simplement du constat objectif de l'ampleur du redressement à accomplir.

Cela ne peut pas durer plus longtemps. J'entends les interrogations sur notre stratégie économique. Je veux y répondre, expliquer, convaincre, et agir surtout, rapidement et en profondeur. Mais je refuse de tomber dans les fausses solutions :

- Certains prônent l'austérité et pensent que, pour redevenir compétitifs, il faut casser le modèle social français. Ils disent que les sacrifices devraient être consentis principalement par ceux qui ont le moins : pas assez productifs, trop assistés. Ils affirment que les Français vivraient au-dessus de leurs moyens. Le Gouvernement est fier de défendre une autre façon de voir, de refuser le fatalisme, de ne pas transiger avec ses convictions, de se soucier du pouvoir d'achat et d'avoir redonné toute sa place au dialogue social.
- P'autres à l'inverse affirment que nous échouerons à stimuler la croissance et à ramener le déficit à 3 % du PIB en 2013. Ce débat est légitime ; c'est l'absence de débat qui m'inquièterait. Mais j'assume le retour du déficit à 3 % du PIB en 2013. Le désendettement est une nécessité absolue et le retour du déficit à 3 % du PIB n'est ni inepte, ni déraisonnable. Pourquoi ? Parce qu'une dette élevée conduit à prélever lourdement sur les revenus d'activité pour servir les intérêts ; parce qu'une dette élevée favorise la rente au détriment des revenus des travailleurs et des entrepreneurs. Parce que la dette est l'ennemie de l'économie, et creuse les inégalités. La dette place notre pays en situation de vulnérabilité face aux marchés. Le désendettement public n'est pas incompatible avec la croissance, il en est même la condition. C'est pourquoi nous avons refusé l'austérité, en préservant les dépenses essentielles et en finançant les priorités. Et nous avons pris nos responsabilités : ceux qui peuvent le plus contribueront le plus.

Il existe une stratégie alternative pour allier le sérieux budgétaire et la croissance, la justice sociale et l'efficacité économique. Cette stratégie doit se déployer sur deux niveaux – internationaux et nationaux – mais servir un seul et même agenda de croissance pour le pays. Et sa cohérence est construite non pas sur le court terme, mais sur l'ensemble du mandat. C'est cette cohérence que je





veux restituer aujourd'hui, avant d'expliquer comment y contribue le projet de loi de finances pour 2013.

*

* *

I. Permettez-moi tout d'abord de vous présenter la stratégie en faveur d'une croissance plus forte et plus solidaire

Notre stratégie économique actionne plusieurs leviers - internationaux, européens, nationaux - mais dans un seul but : renouer avec une croissance plus forte et plus solidaire.

1. A l'international, notre démarche est claire : c'est le refus de l'austérité généralisée, la lutte contre les dérèglements de la finance et la relance de l'activité mondiale et européenne

Au plan international, nous œuvrons au redémarrage de l'activité mondiale, pour tirer notre propre reprise. C'est le sens de l'action du Gouvernement au G8, au G20, au sein des institutions financières internationales, et surtout en Europe.

Vous le savez, l'économie mondiale peine à sortir de la crise financière qui l'a frappée il y a quatre ans, et qui trouve son origine dans les dérèglements du système financier, les déséquilibres et les excès d'endettement qui les ont accompagnés.

Partie des Etats-Unis en 2008, cette crise a trouvé des prolongements en Europe à partir de 2010, avant de s'aggraver à l'été 2011, avec une série de chocs qui a entraîné un brusque ralentissement mondial (hausse des prix du pétrole et surtout, intensification de la crise en zone euro).

Nous agissons, avec nos partenaires, pour faire repartir l'activité mondiale. Depuis le mois de mai dernier, notre action dans les enceintes multilatérales a permis de peser sur la conduite des politiques économiques dans le monde et leur meilleure coordination afin que la réduction des déficits et de la dette, si nécessaire, ne fasse pas obstacle à une reprise de la croissance mondiale. Car si l'Europe reste

Seul le prononcé fait foi 4





notre principal débouché, le niveau des échanges mondiaux, l'activité économique chez nos principaux partenaires sont des éléments déterminants pour la croissance et l'emploi en France.

Dans le prolongement de l'action du Président de la République lors du G20 de Los Cabos en juin dernier, j'ai fait part à nos partenaires, à Tokyo, de notre grand intérêt pour le débat lancé par le FMI sur la nécessité de prévenir le ralentissement de l'économie mondiale par des politiques économiques adaptées. C'est le sens de l'action européenne et internationale de la France depuis le mois de mai dernier. C'est le sens aussi de notre politique économique, pour laquelle je n'ai demandé ni délai ni régime de faveur, car il en va de notre souveraineté et de notre crédibilité budgétaires. C'est aussi le sens des demandes que j'adresse aux pays qui peuvent relancer et alimenter la croissance mondiale – je pense à la Chine mais aussi à l'Allemagne.

J'ai également insisté sur la nécessité de renforcer encore le moteur de croissance que constitue désormais le monde en développement, qui contribue à notre propre croissance. Que l'on ne s'y trompe pas. Nous ne parviendrons à une croissance soutenable et durable que si les fractures les plus grandes, celles qui frappent les pays en développement et leurs populations, ne sont réduites. C'est aussi pourquoi j'ai voulu, lors de ces réunions de Tokyo, donner une nouvelle impulsion à la mise en place d'une taxation internationale des transactions financières: c'est une contribution majeure pour lutter contre la spéculation financière et le soutien à la croissance. Cela fait des années que nous militons pour la création de cet instrument. Aujourd'hui, nous pouvons dire : nous l'avons fait.

Nos interdépendances européennes exigent par ailleurs que nous fassions preuve d'une insistance particulière à Bruxelles, auprès de nos partenaires, pour garantir que la croissance occupe toute la place qu'elle mérite dans la construction européenne et pour faire reconnaître que l'austérité généralisée est une impasse.

L'Europe est, aujourd'hui, l'épicentre de la crise mondiale, alors que prise dans son ensemble, ses fondamentaux sont sains. La crise a prospéré ces dernières années faute de mécanismes de résolution rapides et efficaces, et d'une perspective politique pour l'avenir de l'Union. Notre réponse doit dissiper les tensions qui secouent la zone euro et s'accompagner d'efforts au moins équivalents pour l'intégration et la croissance.





Nous y travaillons d'arrache-pied. Le Conseil européen de cette semaine permettra de faire le point sur les progrès que la Grèce réalise dans la mise en œuvre de ses engagements, sur la situation en zone euro, et sur les premières pistes proposées par le président Van Rompuy pour renforcer l'intégration européenne. Le Prix Nobel qui a été attribué à l'Union européenne ce vendredi vient nous rappeler que le projet européen est d'abord un projet politique. La construction d'une communauté en commençant par son volet économique était, pour nos « pères fondateurs », une façon de construire des solidarités de fait menant à une union plus étroite entre les peuples. Mais ce prix n'est pas seulement, et peu d'abord, une récompense pour le passé. Il est un appel, une invitation à aller de l'avant vers davantage d'intégration - au plan économique, social, et enfin politique. C'est cette démarche qui nous permettra de sortir de la crise, de redessiner un espace de confiance en Europe - et de recréer ainsi les conditions de la croissance.

Nous pouvons être fiers de notre politique européenne : la France est à l'avant-garde pour le bien commun de l'Europe, et par là-même, pour son propre bien. Sur tous les dossiers importants - la supervision bancaire, les mécanismes de stabilité financière, la solidarité en zone euro - nous sommes non seulement moteurs, mais écoutés. J'expliquais hier dans l'enceinte de cette Assemblée comment nous construisons un continuum entre nos initiatives économiques nationales et nos initiatives économiques européennes, au service d'un même agenda de croissance ; je n'y reviens pas. Je veux simplement ajouter ici que nous assumons de croire en l'Europe, et de participer au jeu communautaire, parce que c'est dans l'intérêt de long terme de notre pays.

Et puis, je n'oublie pas les leçons du passé, celles que l'histoire a léguées à la France et à la gauche : la relance ne peut être qu'européenne, ignorer le risque d'une sanction financière condamnerait les mesures de soutien à l'activité que nous prendrions isolément.

2. C'est pourquoi, en France, nous voulons répondre à l'urgence économique et sociale et préparer activement le retour de la croissance

La croissance viendra de notre action internationale. Elle viendra aussi, bien entendu de notre politique économique nationale, que nous déployons en trois étapes.





Première étape : nous nous devions de répondre à l'urgence économique et sociale. C'est le sens du train de mesures que nous avons décidées en juillet et au cours de cet été, et qui visaient à soutenir le pouvoir d'achat des ménages – c'est-à-dire la consommation, le moteur historique de la croissance dans notre pays. Je pense à l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, au rétablissement de la retraite à 60 ans pour les personnes ayant commencé à travailler jeune mais ayant atteint leur durée de cotisation, à la mesure d'encadrement des loyers en zone tendue, à la revalorisation du SMIC, à la baisse des prix du carburant, à l'abrogation de la hausse de la TVA programmée par la droite, qui aurait amputé le budget des ménages de 11 milliards d'euros par an, la création de 150 000 emplois d'avenir. J'ai entendu les critiques, mais je défends et j'assume ces choix : ce sont des mesures justes – chacun le voit – mais aussi des mesures nécessaires, efficaces économiquement, puisqu'elles permettent d'alimenter notre croissance qui était en berne à notre arrivée aux responsabilités. Nous avons sauvé, en juillet, l'essentiel pour 2012.

La deuxième étape est liée, c'est celle qui nous occupe dans ce PLF, c'est le moment du redressement, qu'incarnent les lois financières dont vous commencez aujourd'hui l'examen. J'y reviens dans quelques instants.

Mais il était capital de lancer, dans le même temps une troisième étape, celle des chantiers profonds, structurels, pour poser les fondations d'une croissance de long terme plus forte et moins inégalitaire :

D'abord, au travers d'une réforme du financement de l'économie, à laquelle je crois beaucoup. Pourquoi ? Parce que l'un des atouts des entreprises chez notre voisin d'outre-Rhin, c'est l'étroitesse de leurs liens avec des banques régionales et de proximité qui les accompagnent et les soutiennent. Je présenterai demain en Conseil des Ministres un projet de loi portant création de la Banque Publique d'Investissement (BPI). La BPI sera la banque des TPE, des PME, des PME industrielles et des Entreprises de Taille Intermédiaire : elle financera leurs projets de développement, leur croissance à l'international, leurs investissements dans l'innovation.

Au-delà de la création de la BPI, de la réforme de l'épargne réglementée – que nous avons entamée – et de la réforme du secteur bancaire, pour laquelle je présenterai un projet de loi avant la fin de l'année, nous devons œuvrer à une meilleure mobilisation de l'épargne des Français – abondante,





mais dont l'allocation n'est pas la plus utile à l'économie – en faveur du financement de l'économie réelle. Le Premier Ministre a confié une mission à deux membres de cette Assemblée qui doit déboucher sur des propositions pour favoriser l'épargne longue et en direction des fonds propres des entreprises : elle s'inscrit pleinement dans cet agenda de compétitivité.

En parallèle, vous le savez, le Gouvernement veut avancer vite sur la réforme du marché du travail, avec les négociations cruciales qui sont en cours sur les contrats de générations et la sécurisation de l'emploi.

- Le Gouvernement réfléchit à d'autres pistes pour soutenir la productivité et l'investissement, en particulier au profit des PME et des ETI, pour dynamiser leur compétitivité. Sans être exhaustif, je pense au soutien résolu à l'innovation que nous entamons déjà avec le Projet de Loi de Finances pour 2013 à l'amélioration de l'environnement économique des entreprises, au financement des exportations. Louis Gallois remettra le 5 novembre un rapport sur la compétitivité des entreprises qui contribuera à la réflexion sur les différentes facettes de la compétitivité, compétitivité coût et hors coût. Nous avons parallèlement lancé une concertation des partenaires sociaux et installé le Haut Conseil du financement de la protection sociale qui restituera ses travaux en fin d'année. Il n'est pas temps aujourd'hui d'annoncer des arbitrages qui n'ont pas été effectués. Mais je veux dire ici que nous avons une vision large et ambitieuse de la compétitivité compétitivité prix et hors prix et qu'aucune piste de réflexion ne sera négligée.
- C'est enfin au travers de réformes sectorielles que nous renforcerons la compétitivité de notre économie, et que nous renouerons avec une croissance de qualité. Le Gouvernement entend conduire une politique volontariste de soutien à l'offre de logements, en se fixant pour objectif, conformément à l'engagement du président François Hollande, la construction de 500 000 logements par an, dont 150 000 logements sociaux. Nous voulons stimuler rapidement le secteur du bâtiment et faire baisser pour les ménages le coût d'accès au logement.

Voilà, en quelques mots, les grands chantiers en faveur de la croissance que nous avons amorcés et qui vont mobiliser l'ensemble du gouvernement au cours des prochaines semaines et des prochains mois. J'entends y tenir toute ma place, en coordonnant et en mettant tout mon poids au service de cet agenda de compétitivité.





3. Notre stratégie de finances publiques s'inscrit dans cet agenda de croissance.

Notre stratégie de finances publiques, qui est décrite dans le projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques exprime pleinement cette démarche. Elle se déploie au sein d'un cadre de finances publiques profondément rénové, qui préfigure la mise en œuvre de la loi organique en cours de discussion au Parlement :

- Tout d'abord, et c'est un progrès qui me semble décisif, le projet de loi de programmation propose un pilotage intelligent des finances publiques, c'est-à-dire que nos objectifs seront désormais exprimés en termes de solde structurel. En d'autres mots, la croissance et les aléas de la conjoncture seront désormais pris en compte dans l'ajustement des finances publiques.
- Le projet de loi de programmation prévoit par ailleurs un mécanisme de correction qui respecte la souveraineté de la représentation nationale: lorsqu'un écart important sera constaté – supérieur à 0,5 point de PIB sur un an ou deux ans –, le gouvernement sera tenu d'expliquer les raisons de cet écart et de proposer des mesures de correction dans le prochain projet de loi de finances. Si nous nous étions dotés d'un mécanisme de cette nature plus tôt, nous n'aurions peut-être pas laissé dériver la dette publique jusqu'aux sommets qu'elle atteint aujourd'hui.

Dans ce cadre, notre action sera conduite en deux temps :

Le premier temps est celui du redressement et de la remise en ordre des finances publiques. Le déséquilibre financier dont nous héritons est massif. Nous devions le corriger, et nous avons choisi de faire porter l'essentiel de cet effort en début de mandat, avec le retour du déficit public nominal à 3 % du PIB puis, dès 2014, l'inversion de la dynamique de la dette. Des mesures de redressement significatives ont été votées en juillet dernier pour sécuriser l'objectif de déficit de 4,5 % en 2012, compte tenu de l'environnement macroéconomique peu dynamique. Un effort très important est encore nécessaire en 2013 pour ramener le déficit à 3 %, conformément aux engagements du Président de la République. La détermination du Gouvernement à tenir ces objectifs est absolue.





- Le second temps sera celui du retour à l'équilibre structurel des comptes publics. Le déficit structurel - c'est-à-dire corrigé des effets du cycle économique - sera ramené sous les 0,5 % du PIB dès 2015 – 0,5 %, c'est le seuil qui est prévu par le traité européen que nous soumettons à ratification –, puis à l'équilibre structurel en 2016 et en 2017. Cela veut dire qu'une fois passé le cap difficile de 2013 et 2014, nous redonnerons plus de marges de manœuvre à l'action publique.

Cette trajectoire est exigeante, certes, mais son sérieux est reconnu – les taux d'intérêt bas auxquels la France emprunte, aujourd'hui, en témoignent – grâce, notamment, aux règles de bonne gestion qui l'accompagnent.

Je voudrais insister ici sur un élément trop peu pris en compte. Le sérieux budgétaire n'est pas un boulet, une contrainte, un obstacle qui empêcherait le progrès économique et social. Il n'est pas incompatible avec une volonté forte de changement, avec un engagement de gauche, avec une démarche de justice et de redistribution. Il doit au contraire être compris comme une condition de la compétitivité de notre économie dans son ensemble. Lorsque les conditions de financement des Etats espagnols et italiens se sont dégradées, ce ne sont pas seulement les finances publiques qui ont été mises en difficulté, c'est l'ensemble des économies, ce sont les entreprises. Si les entreprises françaises devaient connaître une hausse de leurs taux d'intérêt de 150 points de base – ce qu'on a observé chez nos voisins – cela viendrait amputer leurs marges de 2 Md€ à court terme et de 12 Md€ en régime permanent – soit davantage que l'effort qui leur est demandé dans le cadre de ce projet de loi de finances! Ce serait catastrophique. C'est parce que je veux éviter cette épreuve à mon pays, parce je refuse sa dégradation ou sa relégation, que je revendique pleinement le sérieux budgétaire.

C'est pour ces raisons que nous devons poursuivre la consolidation de nos finances publiques. Mais si nous assumons le désendettement, ce désendettement doit être intelligent. Le désendettement compétitif:

Exige de juger les efforts que nous menons sur la base des résultats obtenus, et non pas sur les moyens mis en œuvre. Je l'ai dit ici à de nombreuses reprises : le Gouvernement et ce Parlement gardent la maîtrise du « comment », c'est-à-dire la maîtrise du rythme et des choix financiers qui permettront de redresser nos comptes ;





- S'inspire des expériences réussies à l'étranger, comme au Canada par exemple. Le désendettement est un défi exigeant, et c'est aussi par l'intelligence et l'expérience collective que nous le relèverons. J'observe que les parcours de désendettement réussis ceux qui ne débouchent pas sur un assèchement de la puissance publique combinent un effort fiscal, une réforme de l'action des administrations, un examen minutieux des dépenses publiques, une réflexion sur l'articulation des pouvoirs centraux et territoriaux, un souci de pédagogie et de lisibilité de l'action menée, une implication renforcée du Parlement dans les règles de gouvernance financières, et des réformes en faveur de la compétitivité du pays. Que faisonsnous d'autre en France ? Toutes ces dimensions, toutes ces réformes sont à l'ordre du jour du Gouvernement. A nous à présent de les réussir et de présenter aux Français et à leurs représentants des résultats ;
- Repose sur un effort partagé, mais différencié, pour ne pas nuire à la croissance. Un effort partagé entre le secteur public et le secteur privé, et au sein des administrations publiques pour ne pas avoir d'angles morts dans l'effort de redressement. Mais aussi un effort différencié, pour aller chercher les marges de manœuvre là où elles existent, sans peser uniformément sur les moteurs de la croissance, et au sein des administrations publiques en particulier pour ne pas reproduire le systématisme aveugle et destructeur du précédent Gouvernement.

Il est économiquement efficace de procéder ainsi. Je parlais du passé, notamment de celui de la gauche. 1981 nous a appris l'impossibilité de la relance isolée. 1983 nous aura appris qu'un prélèvement sur le pouvoir d'achat des ménages et une réduction brutale des dépenses de l'Etat, dans un contexte de dégradation des grands équilibres et de faible compétitivité n'offraient pas une perspective suffisante de progrès. La voie que nous empruntons, aujourd'hui, est différente.

Certains nous reprochent, ici, de ne pas baisser suffisamment les dépenses. Je leur réponds d'abord que l'effort sur la dépense que nous conduisons est lourd, important, réparti entre toutes les administrations. Je leur dis ensuite que ce qu'ils proposent est un non-sens économique, qui condamnerait une activité déjà durement affectée. L'expérience historique et l'analyse économique montrent qu'il faut faire porter l'effort dans un premier temps sur les recettes, et poursuivre avec les dépenses, et non pas l'inverse. Car, s'il n'y a pas d'ajustement durable sans baisse de dépenses à moyen terme, à court terme, les baisses de dépenses ont un impact plus récessif que les hausses de



prélèvements, et la différence est plus grande encore quand la conjoncture est mauvaise. Le FMI l'a redit très récemment. Le rythme d'ajustement que nous poursuivons – avec un effort immédiat en recettes, et un effort progressif mais persistant en dépense – est le bon. Il préserve autant que c'est possible la croissance.

La poursuite des efforts de maîtrise de la dette permettra, après les deux ans du redressement, de dégager des marges de manœuvre pour baisser le taux de prélèvements obligatoires. Nous sommes attendus sur ce point, au-delà de l'importance de la visibilité et de la stabilité du système fiscal pour les investisseurs et les acteurs économiques du pays, passé l'effort compris, et je crois, accepté, des premières années du mandat,

Ce sera, aussi, le temps où nous pourrons capitaliser sur nos efforts d'assainissement des comptes, avec des marges de manœuvre retrouvées pour nos services publics et nos politiques de solidarité. Je n'oublie pas, et je sais qu'il est présent à l'esprit de chacun ici, que pour être accepté, l'effort de redressement doit être juste, mais aussi limité dans le temps, et déboucher sur des perspectives concrètes d'amélioration de la situation économique pour les administrations publiques, les entreprises et les ménages. N'oublions pas que c'est cette perspective plus lumineuse, après la marche, bien haute, qu'il nous faut à franchir en début de mandat, que nous assumons, que nous recherchons, qui donne son sens à l'ajustement de nos finances publiques.

Voilà, présentée un peu longuement – mais je crois l'exercice nécessaire – la cohérence de notre stratégie économique. Le Projet de Loi de Finances pour 2013 qui est soumis à votre examen s'inscrit en totale cohérence avec la ligne que je viens de vous présenter. Je laisserai Jérôme Cahuzac vous en exposer le détail dans quelques minutes, avec la précision qui est la sienne, mais il me revient de montrer comment le PLF 2013 s'insère dans la vision d'ensemble que je viens de dessiner.

II. Le PLF s'inscrit dans notre stratégie économique

1. Le PLF 2013 est un budget d'assainissement des comptes, mais d'assainissement juste

Vous connaissez l'ambition de ce Projet de Loi de Finances, qui amorce l'assainissement des comptes publics que j'évoquais il y a quelques instants : un déficit public ramené à 3% du PIB, soit





un effort total de 30 milliards – 37 même avec les mesures de la Loi de Finances Rectificative que cette Assemblée a examinée en juillet. J'ai dit les raisons de cet assainissement, son importance pour la puissance publique, pour les ménages, pour les entreprises, pour la croissance. C'est essentiel, mais pas suffisant pour rendre cet effort acceptable : la vérité, c'est que si le redressement est un impératif, il existe aussi un bon et un mauvais redressement. Le mauvais redressement, c'est celui qui assèche nos administrations, frappe les plus modestes de plein fouet mais épargne ceux qui sont le plus en position de contribuer à l'effort, et paralyse les entreprises. Le bon redressement, c'est celui que je vous présente : celui qui est juste, celui qui est limité dans le temps, celui qui ouvre la voie à un retour de la croissance demain, en préservant la demande, sans nuire à notre offre productive.

Alors oui, nous allons aller chercher ensemble 30 milliards pour 2013. Cet effort est à la mesure des dérives et des déséquilibres que nous avons trouvés à notre arrivée. Il nous faut prendre la mesure de cette responsabilité à la fois historique et collective.

Le Gouvernement assume l'exigence de ce budget, parce que l'effort qu'il propose est un effort juste :

- C'est un effort juste parce qu'il est partagé, à parts égales, entre administration publique, ménages et entreprises, mais aussi parce qu'il est différencié au sein de chacune de ces catégories, pour solliciter ceux qui peuvent et soulager ceux qui peinent.
- C'est un effort juste parce qu'il rétablit enfin la progressivité de l'impôt, et en particulier de l'imposition des personnes, mise à mal sous le quinquennat précédent, avec les résultats économiques que l'on connaît. L'effort de 2013 ne repose pas sur des mesures de hausse générale et indifférenciée des impôts, mais sur une réforme profonde de la structure des prélèvements. En prenant en compte toute la capacité contributive des ménages, le PLF demande plus à ceux qui ont davantage et assure une répartition socialement plus juste et économiquement plus efficace de l'effort de redressement.

C'est le sens de la création d'une nouvelle tranche à 45% au-delà de 150 000 euros, de la limitation de l'avantage qui pourra être retiré des niches fiscales, ou de l'alignement de l'imposition du capital sur l'imposition du travail : je répète qu'il n'est pas normal que l'on





soit moins taxé lorsque l'on s'enrichit en dormant que lorsqu'on peine en travaillant. Cette grande réforme de l'impôt sur le revenu, qui est le cœur de ce projet de loi de finances, demandera un effort important surtout aux plus fortunés.

Les détenteurs des plus hauts revenus et patrimoines sont appelés à un effort de solidarité exemplaire, et pour partie exceptionnel. La contribution exceptionnelle de solidarité et la réforme de l'ISF les concernent également directement et permettent de demander plus à ceux peuvent le plus. Je l'ai dit : l'effort juste, l'assainissement intelligent, est nécessairement discriminant. La contribution exceptionnelle sera neutre pour 99,9% des contribuables, la réforme de l'ISF portera sur les 5% de ménages aux revenus les plus élevés.

Notre réforme de l'impôt sur le revenu est clairement ciblée puisque comme le Premier ministre l'a annoncé, seuls 11 % des foyers fiscaux sont perdants à cette réforme et puisque 80% du rendement est concentré sur le 1% de ménages les plus aisés. Mais ceux-là même qui avaient décidé du gel du barème de l'impôt sur le revenu ont contesté cette présentation et souligné que leur propre décision conduisait à ce qu'un nombre plus important de ménages verront leur imposition augmenter en 2013. Ce que nous n'avions jamais contesté!

Mais la vérité, c'est que pour les deux premières tranches de l'impôt sur le revenu, soit pour près de 7,5 millions de contribuables dont les revenus auront augmenté comme l'inflation, nous avons neutralisé les effets de la non-indexation du barème.

J'anticipe les critiques et je veux y répondre par avance : il est mensonger de laisser penser que l'effort serait concentré sur les classes moyennes. Même avec la vision la plus large, incluant à la fois les effets du collectif de l'été 2012, le gel du barème et les mesures proposées en projet de loi de financement de la sécurité sociale, notre réforme demeure profondément redistributive et juste, il apparaît que 70% du rendement seront concentrés sur les 20% de ménages les plus aisés.

Ces chiffres apportent donc un démenti formel à ceux qui nous accusent de solliciter indûment les classes moyennes dans le cadre de la réforme fiscale. D'autant plus quand on rappelle que le même





collectif de l'été 2012 a permis un allégement de 11 Mds € de la TVA, soit l'équivalent du rendement des mesures prises en compte.

- Par ailleurs, l'effort que nous proposons est un effort juste parce qu'il permettra aussi d'exercer une importante pression sur les prix du logement, qui représente à la fois la première dépense des ménages modestes, et une dépense incompressible, qui pèse donc particulièrement dans leur portefeuille. Les mesures que nous proposons pour développer l'offre de logement, en libérant du foncier et des locaux, et en favorisant la construction, vont permettre de soutenir le pouvoir d'achat des plus foyers aux revenus les plus faibles.
- Enfin, c'est un effort juste, parce qu'il rééquilibre l'imposition des sociétés. L'assiette de l'impôt sur les sociétés sera consolidée par la remise en cause de certains avantages fiscaux particulièrement utilisés par les grandes entreprises. Aujourd'hui, l'écart de 10 points entre le taux réel des PME et celui des grandes entreprises s'explique pour moitié par la déduction des charges financières : le PLF permettra aussi de réduire de 30% l'écart de taux implicite d'imposition entre les PME et les grandes entreprises.

2. Ce budget préserve par ailleurs nos capacités de croissance

En effet, il n'y a pas d'effort acceptable sans perspective meilleure qui permette de la justifier : c'est pourquoi le Gouvernement a élaboré un budget qui préserve les capacités de croissance du pays.

- Un tiers de l'effort de 30 milliards est assuré par des économies sur les dépenses de l'Etat. J'ai déjà répondu à ceux qui objectent que c'est insuffisant : la montée en puissance progressive de la maîtrise de la dépense publique permet de préserver la demande à court terme, et donc la croissance.
- Le budget n'étouffe pas non plus la consommation, moteur historique de la croissance en France. Il la préserve à la fois parce qu'il fait porter l'essentiel de l'effort sur les hauts revenus, qui ont une plus grande propension à épargner, et parce qu'il préserve le pouvoir d'achat des plus modestes, et donc de leur niveau de consommation.





- Le Projet de Loi de Finances pour 2013 préserve nos capacités productives – et donc la croissance – puisque les efforts demandés aux entreprises épargnent largement les PME, fer de lance de notre économie. Si le PLF demande un effort de notre tissu productif, il le fait porter avant tout sur les entreprises les moins vulnérables, qui conserveront les moyens d'investir et d'innover.

Préserver nos capacités productives pour renouer, demain, avec la croissance, implique de ne pas pénaliser ceux et celles qui aujourd'hui prennent des risques, innovent ou entreprennent. C'est la raison pour laquelle nous estimons nécessaire d'aménager certaines mesures – en priorité la taxation des plus-values de cessions - qui, parce qu'elle n'était pas assez ciblée, affaiblissait les entrepreneurs, alors que nous voulons les mettre en condition de contribuer au rétablissement de l'économie du pays. Il est évidemment hors de question de renoncer à aligner la fiscalité du capital sur celle du travail, mais ce qu'il faut taxer, c'est la rente, pas le risque. Je veux, avec le Ministre du budget, être ferme sur les principes, mais pragmatique sur les modalités; nous sommes volontaristes, mais pas bornés, et nous proposerons des amendements au Parlement pour mieux calibrer la taxation des plus-values de cession, et de manière plus générale pour favoriser l'entreprenariat. Pour moi, je veux le dire ici, il n'y a pas de croissance sans les entreprises, pas de politique de croissance qui vaille contre les entreprises. Il n'y a pas, dans ce Gouvernement, de « racisme anti-entreprise », ou d'hostilité à l'économie de marché. Nous comprenons et aimons les entreprises, nous voulons aider celles et ceux qui créent, innovent, exportent, parce qu'en définitive c'est dans l'entreprise que se créent la richesse et l'emploi. C'est le sens même de notre présence ici. C'est la finalité de notre action.

Nous proposerons ainsi de mettre en place un statut fiscal pour les entrepreneurs, d'inciter à l'investissement long, enfin de mieux prendre en compte la situation de ceux qui réinvestissent dans une nouvelle entreprise la plus-value qu'ils ont dégagée sur l'entreprise qu'ils dirigeaient jusque là.

Enfin, le Projet de Loi de Finances pour 2013 entame le mouvement de modernisation de notre économie, là encore en vue de renouer avec une croissance de qualité. Il amorce la transition écologique, en proposant des mesures de mise en œuvre de la feuille de route fixée dans le cadre de la conférence environnementale. Mais surtout, il étend le Crédit Impôt Recherche aux dépenses d'innovation des TPE et des PME innovantes. C'est un dispositif auquel je crois beaucoup : il s'agit de résoudre un problème spécifiquement français : l'engagement insuffisant des PME dans l'innovation.





La capacité à innover est un facteur de compétitivité, il est essentiel de l'encourager au travers de la fiscalité.

*

* *

Je m'en tiens là, mais avant de laisser la parole au Ministre du budget, je voudrais vous dire ma fierté pour le travail déjà accompli – et ma fierté anticipée pour celui qui attend cette Assemblée.

Nous sommes en train de refondre entièrement le paysage de nos finances publiques, la forme et le contenu, rien moins que ça. Et nous les refondons dans le bon sens, c'est-à-dire avec une amélioration de nos règles de gestion qui donne des gages de crédibilité à nos engagements sans nuire à la souveraineté de ce Parlement, et avec une gouvernance budgétaire renforcée, là aussi autour d'un Parlement mieux informé et mieux associé. C'est un point dont nous pouvons collectivement nous féliciter.

Le changement n'est pas un sprint. Un mandat ne dure pas cinq mois – c'est la durée exacte qui nous sépare de la nomination du Gouvernement de Jean-Marc Ayrault, le 16 mai – mais cinq ans. Le changement, c'est une course de fond, exigeante, dont notre pays sortira plus fort, plus dynamique, plus innovant et surtout plus solidaire, que le Gouvernement ne réussira pas seul. C'est avec la mobilisation de l'ensemble des administrations publiques, de l'ensemble des acteurs économiques et de toute la société civile que nous y parviendrons, c'est surtout avec le soutien, l'expertise et la vigilance bienveillante de cette Assemblée et du Sénat que nous redresserons le pays, et que nous relèverons le défi du désendettement compétitif. Vous pouvez compter sur notre détermination et notre disponibilité; je sais pouvoir compter sur vos expériences et vos talents divers, sur le soutien exigeant de la majorité, sur le contrôle que j'espère constructif de l'opposition, sur la sagacité de tous. Gardons nos yeux sur les véritables enjeux de ce quinquennat, pour le réussir ensemble.





Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI :

Safia OTOKORÉ : 01.53.18.40.82 - <u>safia.otokore@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Laurent FARY : 01.53.18.41.84 - <u>laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr</u>